



POWERVIEW - PINE FALLS

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil tenue le 14 août 2024 - 16 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré à 16 h l'ouverture de la réunion ordinaire, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Edna Pichor, Judy LeRoye, Randy Desautels et Wilfrid Kemball .

Le personnel : - Margie Bonekamp, AAP

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Autres présents : Joyce Robinson – commis financière
Chantal Papineau – commis municipale pour le huis clos

2 Ajouts à l'ordre du jour

Sujets de la conseillère Pichor à discuter.

3 Adoption de l'ordre du jour

2024-189

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 14 août 2024 soit par la présente adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

4 Lecture et approbation des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 3 juillet 2024

2024-190

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 3 juillet 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

ADOPTÉE

4.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2024

2024-191

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations/pétitions/audiences publiques

5.1 17 h 45 à 18 h

Le résident Anthony Zammit devait venir pour discuter de la condition de R325750.

Le résident a annulé sa délégation.

6 Service des travaux publics et les services publics

2024-192

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte les rapports du service des travaux publics qui ont été datés le 18 juillet et le 8 août 2024.

ADOPTÉE

- 2024-193 **7 Rapport de l'Administration**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport de l'agente administrative principale et de l'assistante à l'agente administrative principale daté le 14 août 2024.
- ADOPTÉE**
- 2024-194 **8 Affaires financières**
8.1 Comptes créditeurs – A3
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13483 à 13535, de la somme de 143 028,20 \$, soit par la présente autorisé comme étant payée ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 4154 à 4172, de la somme de 23 731,67 \$, soient par la présente autorisés comme étant payés ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le paiement pour les dépenses 1277 à 1313 sur la carte Visa, de la somme de 16 570,47 \$, soit par la présente autorisé comme étant payé ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13536 à 13544, de la somme de 32 445,97 \$, soit par la présente autorisé pour déboursement.
- ADOPTÉE**
- 2024-195 **8.2 Feuille de paie**
Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE la feuille de paie nette du personnel de la Ville pour la période de juillet 2024, de la somme de 37 421.78 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille de paie nette pour le conseil en juillet 2024, de la somme de 7 166,78 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée.
- ADOPTÉE**
- 2024-196 **8.3 État financier de juin 2024 – F3**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'état financier de juin 2024 tel il a été déposé.
- ADOPTÉE**
- 2024-197 **8.4 État financier de juillet 2024 – F3**
Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'état financier de juillet 2024 tel il a été déposé.

ADOPTÉE

8.5 Rapport annuel des dépenses de CCBF en 2023 – F3

Reçue à titre de renseignement.

9 Règlements et politiques

9.1 Révision et nominations aux comités

À discuter.

Aucune modification jusqu'à ce moment.

9.2 Avis d'objection à la mise en application d'un règlement concernant R7900 - CIVIC

2024-198

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Wilfred Kemball

ATTENDU QUE le propriétaire du bien R7900 a reçu un avis d'infraction lui demandant d'effectuer la réparation de la cabane en arrière-cour qui manque une toiture et qui est en pauvre condition ;

ET ATTENDU QUE le propriétaire ne voit pas le besoin de réparer et d'enlever la cabane et qu'il a consulté avec les membres du conseil et qu'ils ont vu ladite cabane ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil demande au groupe *Commissionnaires* d'avancer avec l'ordonnance exigeant la conformité.

ADOPTÉE

10 Affaires inachevées

10.1 Mise à jour au sujet de la résolution de DFA – A14

Reçue à titre de renseignement.

10.2 Le plan stratégique pour 2024 à 2026 – S13

2024-199

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le plan stratégique 2024-2026 tel qu'il a été préparé et présenté par *Community Futures Winnipeg River*.

ADOPTÉE

10.2.1 Résultat de l'étude concernant le passage piétonnier – R8

À discuter.

Nous allons revisiter lorsque les travaux sur la route provinciale à grande circulation seront achevés.

10.3 Projet routier – route provinciale à grande circulation numéro 11 à partir de la route provinciale numéro 304 jusqu'à 1,7 kilomètre à l'ouest de la route provinciale numéro 304 – R8

2024-200

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appuie les conditions suivantes, telles que présentées par le ministère de *Transport et Infrastructure Manitoba* concernant les travaux sur la route provinciale à grande circulation allant de la route provinciale 304 jusqu'à 1,7 km à l'ouest de la route provinciale 304 :

Route provinciale à grande circulation numéro 11

- La pente finale de la route sera abaissée entre l'ouest de l'allée Desilet et l'avenue Vincent, la prairie devant s'écouler sur la route

entre l'allée Desilet et l'allée Alarie. L'eau s'écoulera le long d'un ou des deux côtés de la bordure et du caniveau et à travers le bassin de rétention et le système de drainage du terrain (SDL)

- Les trous d'homme existants (tuyau d'égout) devront être ajustés selon les exigences du site.
- Le système de drainage du terrain qui est situé entre le côté est du dépanneur River Front et du carrefour de la ruelle Desilet et le long de la ruelle Desilet sera enlevé.

Ruelle Désilet

- Le système de drainage du terrain existant le long de la ruelle Désilet sera enlevé et un nouveau système de drainage du terrain sera installé à partir du nord de la route provinciale à grande circulation numéro 11 (côté est). Cela pourrait endommager des arbres ou mener à leur enlèvement.

Avenue Art

- Le système de drainage du terrain qui se trouve le long de l'avenue Art (côté est) sera installé à cet endroit pour se brancher au tuyau passant à travers la route provinciale à grande circulation numéro 11 afin d'écouler l'eau vers le nord.

ADOPTÉE

11 Nouvelles affaires

2024-201

11.1 CDEM – signalisations municipales bilingues – C15

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

ATTENDU QUE l'AMBM cherche à découvrir l'intérêt municipal quant à l'initiative de signalisations municipales bilingues, initiative qui impliquerait le partage égal des frais avec le gouvernement fédéral et que cette association nous demande pour la confirmation de notre intérêt ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE la Ville de Powerview-Pine Falls s'intéresse aux avantages de cette initiative impliquant les signalisations ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'envergure des besoins de la ville inclue tous les espaces publics, les installations de loisirs, les points d'intérêt dans la ville, et ceci, au coût estimé de 25 000,00 \$;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le délai d'exécution pour la production et l'installation ne dépasse pas la durée de six mois ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Ville consent à contribuer à la moitié des dépenses.

ADOPTÉE

2024-202

11.2 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – occasion d'une subvention communautaire – G4

Proposée par : Judy LeRoye

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande à l'Administration à faire demande pour du financement au coût maximal de 25 000,00 \$ auprès du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* en vue d'installer un sentier piétonnier sur R34300, et ceci, en appui de la participation sociale et l'inclusion des aînés dans les activités physiques.

ADOPTÉE

11.3 Concours de pêche dit le 31st Annual Walleye Classic du groupe de St. Georges Voyageurs – demande d'un don – D4

municipalité de mener ses activités ou ses négociations
(iv) au déroulement de procédures judiciaires en cours ou prévues.

ADOPTÉE

2024-206 **15.2 Ajournement du huis clos**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil consente par la présente à ajourner sa réunion à huis clos du comité plénier pour reprendre à 18 h 20 les affaires à son ordre du jour.

ADOPTÉE

2024-207 **15.3 Approbation d'un conge autorisé – p2**
Proposée par : Judy LeRoye
Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU QUE l'employée Chatal Papineau a atteint la fin de ses prestations d'invalidité et qu'un de ses choix est de demander pour une prolongation de son congé autorisé ;

ET ATTENDU QUE Chantal a présenté au conseil à huis clos ladite demande pour une prolongation de son congé autorisé ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve la prolongation du congé autorisé pour Chantal Papineau et que tous les documents nécessaires soient remis à *Coughlin and Associates*.

ADOPTÉE

2024-208 **15.4 Vente de R35000 - 3 59167 – L8**
Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Judy LeRoye

ATTENDU QUE deux offres d'achat ont été reçues pour R35000, officiellement connu comme étant le lot 3, plan 59167, et ceci, avec les plans d'aménagement de cinq ans en accompagnement ;

ET ATTENDU QUE le conseil a étudié les deux offres ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre d'achat qui a été reçue du *Sutton Group* au nom de son client pour le bien foncier officiellement connu comme étant R35000, étant le lot 3, plan 59167.

ADOPTÉE

2024-209 **16 Levée de la réunion**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 14 août 2024 soit par la présente ajournée à 18 h 24.

ADOPTÉE

17 Signatures

Les Barclay,
Maire

Margie Bonekamp,
Agente administrative principale